



Communiqué de presse du 08.08.2026

Nouvel arrêté préfectoral « crise sécheresse » : Absence d'information aux élus et aux usagers

Après la réunion du comité de gestion de la ressource en eau du 6 août 2026, le préfet du Finistère a décidé par arrêté de relever le niveau d'alerte pour l'ensemble du département en le plaçant en « crise sécheresse », niveau maximal de l'alerte. Une situation d'urgence qui mérite une communication rapide auprès des usagers et des élus.

Or ce samedi, nous constatons une carence dans la chaîne d'information.

Aucune réunion n'a été organisée avec les élus communautaires en responsabilité sur ce sujet depuis le 16 juin.

Depuis cette décision, aucune communication de la part de la préfecture n'a été diffusée. Ni sur son site, ni sur les réseaux sociaux. Le délégataire n'a, lui non plus, envoyé aucune information auprès des usagers. La communauté de commune et la commune de Fouesnant n'ont formulé aucune recommandation auprès des résidents et estivants.

Pour les habitants, si l'absence de pluie perdure, ce qui semble très probable, les conséquences apparaîtront plus fortement après la saison touristique. Certaines communes du Finistère s'apprêtent déjà à procéder à des coupures d'eau.

Le niveau de la sécheresse que nous connaissons actuellement est considéré comme plus sévère qu'en 2022 et comparable à 1976.

Nous demandons à ce que tous les moyens soient mis en œuvre pour que chacun, (professionnel, estivant, visiteur, habitant) dispose enfin de toutes les informations en temps réel et puisse ainsi adapter son usage de l'eau et prendre conscience des enjeux à court et moyen terme.

Ces derniers jours, certains particuliers procédaient encore au remplissage de piscine hors sol, non pas par inconscience mais par manque d'information.

Les maraîchers expriment chaque jour, les difficultés pour maintenir leur production. La rareté des légumes entraînera inéluctablement une hausse des prix qui touchera tout le monde.

Il n'y a aucune polémique, juste un besoin d'information pour une prise de conscience collective qui passe par une sensibilisation plus forte. Les panneaux d'information communaux et les professionnels du tourisme peuvent en être le relais.